



LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directrice de la Publication : Marilyn HOMON

N° 443 Janvier 2021 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : www.udcgt51.fr

Édito...

Après une année 2020 difficile sous de nombreux aspects, voilà 2021 qui se profile mal sur le plan de la santé, économique et social.

Devons-nous être dans le constat et être observateurs ? Certainement pas car le monde du travail et les retraités peuvent et doivent intervenir afin que le Capital arrête de faire encore plus de profit sur leurs dos.

En effet, si le nombre de pauvre augmente, il faut savoir que le CAC40 se porte bien voire très bien.

Nous avons donc besoin de remettre dans nos priorités revendicatives la question de la répartition des richesses.

Pendant ce temps, le gouvernement continue de gérer la crise sanitaire de façon pitoyable.

Son ingérence depuis le début n'est plus à démontrer : manque de masque, cacophonie des mesures restrictives qui ne répondent qu'au monde économique et enfin gestion de la campagne de vaccination déplorable, non digne d'un pays développé.

L'augmentation du SMIC, le niveau des retraites bloqué et la réforme toujours en berne, le plan Ségur dans la santé, le plan Hercule dans l'énergie ne sont que des menaces ou des reculs.

Trop c'est trop et désormais de nombreuses journées d'action et de grève sont prévues pour converger le 4 février 2021.

Reste à organiser la lutte avec les Unions Locales, les branches professionnelles afin de réussir le plus largement possible la riposte qui doit se traduire par la grève. Nous n'avons pas d'autre choix que de toucher l'économie en cette période régressive sur le plan social.

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale

Tous ensemble !

Judi 4 février 2021



DÉPOSÉ LE 29 JANVIER 2021



Sommaire

- > Page 1 :
 - Edito
- > Page 2 :
 - Toujours debout !
 - Conseil d'administration Reims Habitat
- > Page 3 :
 - La lutte continue !
 - Brèves
- > Page 4 :
 - Formations
 - Vœux

TOUJOURS DEBOUT !

La loi Elan et les décideurs politiques locaux, (Benoist Apparu en tête, maire de Châlons en Champagne et ex secrétaire d'état au logement) ont condamné et bradé le service public du logement social de notre bassin de vie et d'emploi au profit du privé et de l'actionnariat, (en valeur immobilière) puisque la ville de Châlons en Champagne et la Communauté d'Agglomération Châlonnaise en sont les principaux actionnaires à hauteur de 66%.

De cette fusion /absorption entre l'OPH de Châlons en Champagne Habitat et l'ESH La Renaissance Immobilière Châlonnaise, est née l'ESH Nov'Habitat, entreprise effective au 1er janvier 2021.

Il a donc fallu que notre organisation syndicale CGT Châlons en Champagne Habitat s'adapte à cette nouvelle situation et à donc tenu son congrès en visio (Covid oblige) le 12 décembre 2020 en présence de Sabine Duménil, Secrétaire Générale de l'UD CGT de la Marne et Fabien Renault, Secrétaire Général de l'UL CGT de Châlons en Champagne.

A l'ordre du jour était principalement la continuité du syndicat et la modification des statuts. Après de riches débats et des enseignements du passé, la modification des statuts a été votée à l'unanimité donnant ainsi naissance au syndicat CGT Nov'Habitat.

Les nouveaux statuts ont été déposés en mairie le 14 décembre 2020, pour que notre syndicat CGT Nov'Habitat soit en ordre de marche au 1^{er} janvier 2021.

La direction du syndicat CGT Nov'Habitat, elle aussi élue à l'unanimité, est composée de Gérard El Hamel Secrétaire Général et de Daniel Garda Secrétaire à la politique financière. Le syndicat démarre avec un effectif de 20 adhérents (18 ex OPH Châlons et 2 ex RIC), soit 10% des effectifs de l'entreprise. Dors et déjà des objectifs ont été décidés, créer les conditions à la syndicalisation et au renforcement de la direction du syndicat. Travailler en lien avec les salariés sur le cahier revendicatif, être en capacité de présenter des candidats, si possible dans tout les collèges aux prochaines élections professionnelles de 2022.

Négocier le plus rapidement possible de nouveaux droits syndicaux. Du travail en perspective certes, mais la motivation et notre volonté de réussir sont fortement encrées.

Vive le syndicat CGT Nov'Habitat.

**Pour le syndicat CGT Nov'Habitat
Daniel Garda**



Conseil d'administration Reims Habitat

Lors de l'installation du premier Conseil d'Administration de Reims Habitat le 22 septembre 2020, la CGT était absente à cause d'une erreur de transmission de courrier de Reims Habitat.

L'envoi de celui-ci, était pour redésigner les administrateurs dans ce conseil d'administration pour une durée de 6 ans.

Suite à cela, la Direction de l'UD CGT Marne a réagi rapidement et renommé l'administrateur qui était déjà en place pour être toujours présent dans cet organisme logeur. Nous sommes présents au sein de ce conseil d'administration depuis 1989 et dans la commission rapport locatif qui concerne les expulsions des locataires.

Au cours du deuxième Conseil d'Administration, qui a eu lieu le mardi 27 octobre 2020, la CGT était présente et celle-ci a récupérée le siège qui était encore vacant à la commission des expulsions.



À ce conseil d'administration, il y avait à l'ordre du jour l'augmentation des loyers.

Avant le vote, le Président de Reims Habitat, a justifié que l'augmentation des loyers était pour la réhabilitation des logements et pour le confort des locataires.

L'augmentation des loyers pour l'année 2021 est de 0,66 % sur tous les logements et garages. Pour les personnes qui vont être relogées et les nouveaux locataires, c'est une augmentation des loyers de 5 %.

Le représentant de la CGT qui siège depuis plus de trente ans dans ce Conseil d'Administration a voté contre cette hausse.

**L'administrateur CGT de Reims Habitat
Jean-Claude PRODENT**

LA LUTTE CONTINUE !

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour toutes et tous. Entamée par la lutte longue et difficile, engagée l'année précédente -et toujours d'actualité- contre la réforme des retraites, frappée par une crise sanitaire mondiale volontairement incontrôlée, elle s'est achevée dans un climat social fortement dégradé et sous haute tension, sur fond de peur et de désarroi qui s'installe partout dans le monde, terreau propice aux nationalistes, intégristes et communautaristes de tout poil.

En France, mais aussi dans d'autres pays, le gouvernement, de plus en plus autoritaire, et le patronat continuent leur marche main dans la main, non pas pour enrayer la pandémie, mais bel et bien pour avilir le peuple et s'enrichir d'avantage. Les lois sont adoptées dans l'urgence ou en catimini, sans souci du respect des droits humains, empêchant les salariés, les privés d'emploi et les retraités de s'organiser, des milliards d'euros d'aides publiques sont déversés sans contrôle dans les poches du patronat qui continue de massacrer l'emploi, se goinfrant au passage d'autres milliards de dividendes, dilapidant le bien commun.

Le fossé des inégalités se creuse d'avantage entre les riches toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres, territoire par territoire. Pas un secteur, pas une catégorie, n'est épargné et dans le public ou dans le privé, entre incohérences, amateurisme et mensonges d'Etat, les travailleurs, sont tous logés à la même enseigne : marche ou crève. Les femmes, les jeunes et nos anciens sont en première ligne et subissent de plein fouet les choix politiques et patronaux.



La CGT dit STOP !

Face à la casse des fondements de notre société, de ses valeurs solidaires, la réaction doit être prompte à mener la bataille au travers d'un syndicalisme de classe et de masse, pour les libertés et les droits collectifs. Sortir de cette stupeur dans laquelle le patronat veut nous maintenir est une nécessité absolue et inévitable pour stopper ce rouleau compresseur.

« Parce que le patronat ne désarme jamais*» (**Ambroise CROIZAT*), tous ensemble, gagnons une véritable politique de transformation sociale, défendons nos intérêts et allons à la conquête de nouveaux droits, de nouvelles garanties sociales.

Tous ensemble, mobilisons-nous le 4 février 2021 !

Béatrice LE PERRUN

Brèves

Au revoir Camarades

La fin de l'année 2020 et le début 2021 a été une période triste pour la CGT Marnaise.

Des camarades et militants nous ont quitté.

Roger LECAILLON et Jacques SUQUET, anciens cheminots, Gaëtan JACQUEMARD, ancien vigneron et Claude JOURDAIN, ancien hospitalier.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui composaient nos rangs et qui nous ont quitté dans cette dernière période.

La CGT continue de se déployer !

En effet le premier trimestre 2021 commence sur les chapeaux de roue !

L'Union Départementale de la Marne, en lien avec les camarades des TUR, qui font partie aussi de la Commission Exécutive Fédérale des Transports, ont créé 2 syndicats qui rayonnent sur plusieurs départements « PHONE EXPRESS et VICESCIA TRANSPORT ».

Nous avons aussi organisé 3 syndicats avec l'Union Locale d'Épernay, 2 dans le médico-social, « ADPEP51 et LES PAPILLONS BLANCS » et 1 dans la CHIMIE, INSTITUT ŒNOLOGIQUE DE CHAMPAGNE.

Félicitations aux camarades qui ont décidé de s'organiser dans leurs entreprises.

Formations

CSE

Reims :

Du 12 au 16 avril 2021
Du 31 mai au 4 juin 2021

Épernay :

Du 8 au 12 mars 2021

Formation syndicale Générale Niveau 2

(1^{ère} partie)

Reims :

Du 15 au 19 novembre 2021
Du 29 au 3 décembre 2021

Épernay :

Du 18 au 22 octobre 2021



CSSCT

Reims :

Du 22 au 24 mars 2021
Du 17 au 19 mai 2021

Épernay :

Du 14 au 16 juin 2021

Accidents du Travail et Maladies Professionnelles

Reims :

Du 27 septembre au 1er octobre 2021

Vœux



Après une année de batailles qui ont porté leurs fruits à l'image des boulangeries de l'Europe, de Tricoflex ou d'Anthony Smith, poursuivons la lutte en 2021 !

Le secrétariat de l'Union Départementale vous souhaite une bonne année 2021 , combative et solidaire .



Union Départementale des Syndicats CGT de la Marne
15 boulevard de la Paix, 51058 Reims Cedex
03 26 88 23 04 / ud51@cgt.fr